



## Etape 8 - De Marseille La Barasse à Gémenos Jas de la Lèbre

25 km – 6 h 15

Balisage Jaune/Rouge

- 1 Suivre à droite le chemin du vallon de la Barasse. Franchir la barrière DFCI CQ 220 sur la gauche pour continuer à plat sur la petite route. Passer le stand de tir STAB, poursuivre par le chemin forestier jusqu'à l'intersection avec une piste (poteau directionnel CQ 05).
- 2 Monter à gauche en direction de la Candolle, de la Millière et de la Penne-sur-Huveaune pour arriver 500 m après à l'intersection du Vallon de Luinant (poteau directionnel CQ 06).
- 3 Gravir le sentier qui part à gauche en effectuant un large lacet pour traverser une zone escarpée. La montée est tantôt raide, tantôt en corniche, il traverse des ressauts rocheux pour atteindre un petit plateau (alt. 340 m). Descendre vers le vallon des Escourtines avec prudence sur un sentier pierreux et parfois rocheux. Continuer à gauche dans le vallon avec un sentier qui serpente dans la végétation sur 900 m.
- 4 Au poteau directionnel CQ 03, quitter le sentier des Escourtines et partir à droite. Ce sentier s'élève fortement dans une zone rocheuse, surplombe un cirque, traverse un petit éboulis et après un ressaut rocheux, atteint un plateau. Après avoir rencontré un sentier qui arrive de la Penne-sur-Huveaune, continuer la montée vers le sommet et suivre un sentier panoramique en corniche. Après un passage rocheux, atteindre la Candolle (404 m).
- 5 Suivre le chemin en face, qui effectue une large boucle, avant de descendre légèrement sur 200 m. Vue sur le camp de Carpiagne, le mont Puget et le cap Canaille notamment. Quitter la piste pour suivre le sentier qui monte, à gauche, vers les crêtes, passe par le sommet du Télégraphe (remarquer une tour en ruine). Descendre par des crêtes pour atteindre le chemin de Cassis (alt. 198 m).
- 6 Au poteau directionnel SB 59, tourner à droite, passer devant la citerne 197, puis 130 m après, partir à gauche dans un sentier qui effectue un large virage avant de descendre, parfois brusquement, vers le bas du vallon. Le suivre à gauche jusqu'à la petite route de Carpiagne. Passer sous le pont de la voie ferrée et poursuivre sur cette petite route, repasser sous un autre pont, dépasser un bâtiment militaire avant d'arriver devant le poteau directionnel SB 57, (50 m avant le panneau de limitation de vitesse « 50 km/h »).
- 7 À l'intersection de sentiers, quitter la route et s'engager à droite, passer sous la voie ferrée et monter dans les bois jusqu'à la piste supérieure. La traverser et prendre en face le sentier juste au-dessus. Le suivre sur 350 m puis traverser à nouveau la piste et prendre à gauche le sentier de découverte qui descend jusqu'au parc de la Coueste. Après le poteau directionnel SB 54 et un réservoir, franchir une barrière et continuer sur la petite route puis par le chemin des Espillières.
- 8 À l'intersection, continuer tout droit par l'allée de la Fourmi. Dans un virage, monter à gauche dans les escaliers de la traverse de la Cigale qui permet d'enjamber l'autoroute. Emprunter à gauche le chemin des Espillières, qui descend en pente assez

raide. Au croisement avec l'avenue du 19 Mars 1962, poursuivre tout droit le chemin des Espillières. Au croisement, filer tout droit dans le boulevard Gambetta, puis à gauche dans la rue Jeu de Ballon. Au lycée Sainte-Marie, prendre à gauche la rue Lucienne Tourrel, puis la deuxième à droite, rue Jardinière. Observer le clocher triangulaire de pierre rose. Filer tout droit à travers la place Joseph Rau puis dans la rue de la Liberté qui débouche face à la mairie sur le boulevard Jean-Jaurès. Le monter à droite pour prendre ensuite la première à gauche, l'étroite rue Martinot, qui devient rue Rastègue et débouche sur le cours Barthélémy. Après le n° 16, maison natale de Marcel Pagnol, traverser la place devant la pharmacie et filer à droite dans la promenade piétonne du Bras d Or. Au bout, traverser la place et tout droit vers le pôle d'échange. Aller jusqu'à la gare ferroviaire.

- 9 Face à la gare, prendre à droite l'avenue Jeanne-d'Arc. À gauche, traverser les 2 places. Descendre les escaliers à gauche de la porte du Millénaire pour emprunter le chemin aménagé qui longe l'Huveaune. Avant le pont, sortir par les escaliers à gauche, descendre au rond-point et prendre la direction de Beaudinard. Passer sur le pont au-dessus de la voie ferrée et s'engager tout de suite à droite sur la D 43a, puis à gauche suivre D 43b pendant 2 km, à travers la plaine agricole d'Aubagne. Après un centre équestre, filer à droite, passer sur le pont de l'autoroute et partir à droite sur la D 43c direction « Pont de l'Etoile » sur 400 m.
- 10 Au niveau du n° 1221, bifurquer à droite dans le chemin des Petits-Mellets. Un peu après l'arrêt de bus Les Mellets, la route fait un S, après le n° 610, filer à droite. Longer une retenue d'eau et au croisement du n° 1061, partir à gauche sur la D 43d, chemin de St Jean de Garguier. Après le n° 1560, au carrefour, traverser en face, avec prudence, pour continuer en direction de St Clair.
- 11 Après le prieuré, monter à droite le chemin de Saint-Jean, au rond-point, aller à droite et traverser le lotissement. Descendre tout droit la petite route, laisser à gauche le chemin de la Eaumone. Après une vigne la route s'élargit. Au n° 2, laisser à gauche l'allée des Micocouliers et descendre tout droit. Passer le groupe scolaire La Culasse et avant le rond-point, monter à gauche dans le chemin de Saint-Jean, puis tout droit.